

Séance extraordinaire du 16 juin 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos par visioconférence, le 16 juin 2020 à 14 h 00,

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Jean Daoust	Maire suppléant
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère

Sont absents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Jean Daoust.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Jean Daoust, maire suppléant, la présente séance extraordinaire est ouverte à 15 h 08.

Séance extraordinaire du 16 juin 2020 – Séance à huis clos

M.B. 2020-06-16-153

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui ont prolongé cet état d'urgence;

Considérant les arrêtés ministériels de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précisent que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

Considérant que selon ces mêmes arrêtés, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la présente séance extraordinaire soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Résultat de l'appel de candidatures – Directeur des travaux publics

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Comité des loisirs de Bouchette – Activités supervisées – Été 2020

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2020-06-16-154

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Résultat de l'appel de candidatures – Directeur des travaux publics

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Comité des loisirs de Bouchette – Activités supervisées – Été 2020

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1 Résultat de l'appel de candidatures – Directeur des travaux publics

M.B. 2020-06-16-155

Considérant la résolution M.B. 2020-04-06-093 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 avril 2020;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient la directrice générale pour lancer un appel de candidatures visant à combler le poste de directeur des travaux publics;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale;

Considérant que le comité de sélection était composé des personnes suivantes : le maire Gilles Bastien, les conseillers Pascal Saumure, Yvon Pelletier et Jean Daoust, et la directrice générale, Claudia Lacroix;

Considérant la recommandation des membres du conseil composant le comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Pierre Paquette au poste de directeur des travaux publics pour la période estivale et automnale 2020 et ce, au taux horaire convenu entre les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

La date de fin de l'emploi sera la même que celle des autres membres du personnel des travaux publics.

700	LOISIRS ET CULTURE
-----	--------------------

700-1 Comité des loisirs de Bouchette – Activités supervisées – Été 2020

M.B. 2020-06-16-156

Considérant la situation du Comité des loisirs de Bouchette cette année en regard du programme Emplois d'été Canada;

Considérant que les membres du Comité des loisirs ont déposé, comme à chaque année, une demande en vue d'obtenir une subvention pour l'embauche de deux animateurs pour la période estivale;

Considérant la réponse négative reçue suite à cette demande de subvention dans le cadre dudit programme;

Considérant que le Comité des loisirs a été approché pour tenir quand même un camp de jour consistant plutôt comme à l'habitude à des activités supervisées;

Considérant les membres du Comité des loisirs sont d'accord pour s'impliquer bénévolement encore cette année pour la tenue des activités supervisées au Pavillon Donoza-Lacroix et Mario-Carle, pour la période estivale 2020;

Considérant les demandes formulées par les membres du Comité des loisirs relativement à la situation de la COVID-19, situation qui oblige le comité à s'ajuster;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu :

Que la municipalité réponde positivement à la demande du Comité des loisirs et débloque un budget totalisant environ 11 000\$ couvrant les frais d'embauche de deux animateurs pour la période estivale 2020;

Que la municipalité embauche une personne attitrée à l'entretien du pavillon et à la désinfection du pavillon et des jeux.

Les crédits budgétaires pour couvrir la somme de 11 000\$ proviendront des postes suivants :

Poste	Montant
Subvention organisme loisirs	4 000\$
Activités – St-Jean	5 000\$
Rémunération – Biblio	1 000\$
Frais de déplacements – Administration	1 000\$

Adoptée à l'unanimité

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2020-06-16-157

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 15 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Jean Daoust
Maire suppléant

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière